



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'US SIRAN CYCLOTOURISME
DU 18 DECEMBRE 2022

L'assemblée générale annuelle relative à l'exercice 2022 de l'US SIRAN Cyclotourisme s'est tenue le Dimanche 18 Décembre 2022 en présence de **Guy MESPOULHES Maire de Siran, Collette MESPOULHES Présidente du club Omnisport, et d'une trentaine de licenciés.**

Etaient excusés : Mesdames Marie-Claire CHAZETTE, Régine BROU Régine, et Messieurs Jérôme BELAUBRE, Bernard PRUVOST, ainsi que Monsieur Jean-Marc WARLIER, Président du CODEP.

André a ouvert la séance en remerciant vivement les personnes présentes témoignant ainsi de leur attachement au club, notamment MM. Michel BOY et Philippe DESPLANCHES venus de Limoges. Il a souhaité la bienvenue à Michel BARBET de St Paul des Landes, nouveau licencié du Club, et a précisé que trois autres nouveaux cyclos adultes s'étaient d'ores et déjà engagés à l'US Siran Cyclo. Enfin, le club s'est réjoui du retour de Françoise DELMAS et André CHAVAROCHE après une année difficile avec le COVID.

Un regret cependant, exprimé par le Bureau, est de ne voir dans l'assistance aucun parent des enfants de l'Ecole Cyclo. qui pourtant, tient une place importante dans le Club.

RAPPORT MORAL - ACTIVITES 2022 :

Après deux années fortement perturbées par les effets du Covid, les activités de notre Association ont repris leur rythme de croisière durant cette saison 2022.

Les randonnées FFCT de nos clubs voisins commencées en Avril pour se terminer en Novembre ont connu un bon succès de participation. Nombreux sont nos licenciés qui ont représenté notre Club à ces manifestations comme nous le verrons tout à l'heure. André les félicite pour leur assiduité car ils renvoient ainsi une bonne image de notre club de Siran.

Notre randonnée de la fête, le samedi 20 Août a enregistré une bonne participation et s'est déroulée dans un bon climat de convivialité (38 cyclistes route, 52 VTT et 29 marcheurs). André remercie tous les licenciés qui ont apporté leur aide à l'occasion de cette journée.

Il faut regretter cependant que tout le début de saison, jusqu'au mois de Juin, n'ait pu se dérouler comme prévu pour diverses raisons. Tout d'abord, la **Randonnée des Gorges de la Cère**, début Mai, qui était relancée après 2 années en sommeil (Covid) n'a organisée qu'une rando. pédestre. Il faut espérer que le printemps qui vient, à Lamativie, la sortie vélo que notre club organise à l'occasion sera à nouveau au programme.

Ensuite, **la sortie de Pentecôte sur trois jours** à l'initiative de Bernard BARBET a une fois de plus dû être annulée, faute de participants assez nombreux.

Enfin, au mois de Juin devait se dérouler une sortie club sur la journée spéciale Chataîgneraie, avec toujours Bernard BARBET à la manœuvre ; elle a été annulée pour cause de canicule.

Durant l'été, **nos deux sorties traditionnelles dans le Lot ont été appréciées. Le 14 Juillet à Teyssieu** à l'occasion des 86 ans de Jennot FOURNOL : 5 cyclos et 15 à table. **Le 14 Août**, au départ de St Céré avec au programme la route du Tour de France entre Lacappelle Marival et Rocamadour (un peu perturbée par la pluie) : 12 participants.

Sorties en groupes des licenciés : en raison de la spécificité de notre club de Siran qui ne compte que 6 licenciés adultes domiciliés sur la commune ; il est très difficile de constituer un groupe conséquent et organiser des sorties au départ de Siran, avec en plus la moyenne d'âge qui augmente inéluctablement. Cette année, Jeannot est parti tout seul plus de 9 fois sur 10 (Il se console avec 6 000 Km au compteur). Heureusement, le Groupe de St Céré (une dizaine) a su s'organiser depuis longtemps et effectue deux sorties par semaine. Sur Aurillac, certains se retrouvent avec des cyclos d'autres club ; la solution est là. Certains préfèrent rouler seul ; c'est un choix respectable car ils ont au moins une licence et ont choisi le club de Siran qu'ils représentent avec brio. Toutefois, pour maintenir la cohésion du club, il serait opportun d'organiser quelques sorties « route » avec les plus grands de l'Ecole cyclo.

Enfin, **l'incontournable repas de fin de saison, fin Novembre, chez Georgette à St Saury** a réuni cette année 15 adeptes de la Tête de Veau (la patronne ne pouvant en accueillir plus). A noter que la délégation lotoise était presque au complet ; ce qui montre son attachement sans faille à ce Rendez-vous.

LICENCES :

Gérard CHEVALIER fait le point sur les licences : le nombre total de licenciés pour 2022 s'élève à 75 dont 54 hommes et 21 femmes.

Les effectifs pour les années 2021 et 2022 sont presque identiques et stables à tous les niveaux.

Eléments de comparaison :

	Effectif Total licenciés	Effectif Adultes	Effectif Ecole Cyclo.	Moyenne d'âge		
				Effectif Total	Adultes	Ecole Cyclo
2022	75	45	30	43 ans	65 ans	11 ans
2021	74	46	28	45 ans	65 ans	11 ans
2020	66	46	19	51 ans	67 ans	11 ans
2019	65	49	17	53 ans	67 ans	10,5 ans

L'effectif et l'âge des adultes se stabilisent. Il en est de même pour l'Ecole cyclo.

Gérard revient ensuite sur les randonnées labellisées auxquelles ont participé nos licenciés dans le Département, en France et même à l'étranger. Ces participations honorent notre petit club de Siran.

ASSURANCES :

La procédure de renouvellement des licences 2023 reste inchangée avec pour majorité d'entre nous la formule Vélo Rando Petit et Grand Braquet (3 ou 4 Vélo Sport pour cyclos sportives).

Cette année, on note une augmentation du prix de la licence de 1€ seulement.

Rappel des règles concernant les renouvellements des licences :

- Pour ceux dont le dernier certificat médical daté de 2018, il convient de fournir un nouveau certificat médical (valable pendant 5 ans).
- Pour les autres, il faut attester avoir consulté le questionnaire de santé. En cas de doutes, il est plus prudent de consulter un médecin et obtenir un nouveau certificat médical avant de prendre la licence.
- Le renouvellement de la licence doit être effectué avant la fin février.
- Une nouveauté pour les enfants de l'Ecole Cyclo. : le certificat médical n'est plus exigé mais ils devront eux-mêmes remplir un questionnaire très détaillé de 2 pages, à faire signer par les parents.

Important : lors de toute sortie en vélo, les licenciés doivent avoir l'attestation de licence sur laquelle figurent les numéros de téléphone à appeler le plus rapidement possible en cas d'accident.

A ce sujet, en 2022, notre club a été épargné et n'a déploré aucun accident grave. Il est cependant indispensable de rester vigilants plus que jamais et de rester prudents en toute circonstance sur la route.

Jeannot Fournol prend alors la parole et rappelle les chiffres et termes d'un rapport du COREG précisant que les accidents impliquant les vélos sont toujours plus nombreux et surviennent dans des circonstances qu'on ne soupçonne pas (gravité plus importante à vélo qu'à VTT, fréquence plus importante en ligne droite que dans les courbes !)

ECOLE CYCLO. :

L'Ecole Cyclo., seule école du Département du Cantal, faut-il le rappeler, a vécu une saison 2022 bien remplie sous la responsabilité de Jennot Prieu bien assisté par Nicole Soulhac.

Forte de 30 licenciés enfants et adolescents de 6 à 18 ans, majoritairement de la commune, elle a fonctionné tous les samedis sans discontinuer du 16 Avril au 29 Octobre. 27 sorties ont ainsi été organisées sur les chemins de la commune avec une participation moyenne remarquable au printemps et correcte par la suite :

Avril, Mai et Juin = 15 ; Juillet-Août = 6 ; Septembre – Octobre = 11 .

Une vingtaine d'adultes ont été impliqués dans le fonctionnement de l'école : animateurs et moniteurs diplômés (le club en compte : 8), licenciés adultes, parents accompagnateurs. Ainsi le quota d'adultes

encadrant les deux groupes d'enfants, Petits et Ados créés à chaque séance a été respecté sans problème majeur.

Avril-Mai-Juin = 6 ; Juillet – Août = 5 ; Septembre – Octobre = 5.

Une seule sortie hors des bases a été organisée le 8 Octobre au Lac du Tolerme, département voisin du Lot à 20 Kilomètres. Elle a connu un beau succès avec 15 enfants présents et une dizaine de parents ayant à l'occasion enfourché le vélo !

Le regret du club qui est un peu isolé aux confins de trois grandes régions, est de ne pas pouvoir organiser des rencontres avec des jeunes d'autres clubs. De plus, la participation de quelques enfants de Siran aux divers critériums ou évènements proposés par la FFCT est très aléatoire.

Espérons que la Convention de Partenariat signée début Septembre entre le club de Siran et le COREG Auvergne Rhône Alpes avec une aide financière non négligeable permettra à terme de remédier à ce problème.

Pour la saison à venir, le Club espère bien sûr un nombre d'enfants et de participants adultes aussi motivés.

Il a conscience malgré tout que la mise en place de divers ateliers éducatifs et techniques est indispensable surtout pour les plus jeunes dans le cadre de l'Ecole Française de Vélo.

Il compte pour cela sur l'aide accru de ses moniteurs mais aussi la présence ponctuelle d'intervenants du CODEP de J.M. WARLIER.

RAPPORT FINANCIER :

Nicole prend la parole pour présenter le bilan financier en détaillant chaque poste de recette et de dépense. Toutes les subventions habituelles ont été honorées : Municipalité, Conseil Général, FFCT et CODEP pour les licences des jeunes. A cela, il faut ajouter l'aide exceptionnelle de 600 € versée en Septembre dans le cadre de la convention signée avec le COREG . Le bilan est ainsi excédentaire.

Voir Détail du Bilan financier en Annexe.

Sortie week-end de l'Ascension : Bernard BARBET intervient au sujet de la sortie club de l'Ascension sur trois jours qui n'a pu se dérouler faute de participants assez nombreux comme l'an passé. Il est prêt à relancer cette sortie mais sollicite l'assemblée pour savoir si elle doit se faire en itinérant au départ de Siran ou en résidence dans un lieu à définir. La deuxième proposition emporte les suffrages. Bernard proposera donc en début d'année une destination (Dordogne ?) avec coût d'hébergement ; et avec l'espoir que cette sortie puisse se réaliser.

Equipements club : Bernard, encore est prêt à s'impliquer dans le renouvellement des équipements du club (maillots, cuissards, vestes, etc....) avec flocage logo à réaliser. Il pense se tourner vers les équipements (couleur bleu) proposés par la FFCT sans laisser de côté un autre fournisseur (tarif oblige) ; et demandera aux licenciés qui le désirent de proposer un logo du club qui sera choisi et par la suite floqué sur les maillots. Il n'y aura plus de commandes groupées. Chacun commandera sa tenue avec taille adéquate.

Voyage : Milou Monbertrand fait un bref résumé du traditionnel voyage d'automne proposé chaque année aux cyclos et randonneurs en collaboration avec l'Agence Lavergne. Cette année, il a eu lieu à Péniscola (Espagne), site déjà choisi en 2015. Les cyclos ont effectué d'agréables virées, même si le dénivelé semblait avoir augmenté ! (certains se font vieux !). Une seule contrariété au retour : une quinzaine de personnes ont ramené le COVID.

Le voyage 2023 (2^{ème} semaine d'octobre) est déjà calé. Il se déroulera à Rosas (Catalogne). Les inscriptions sont ouvertes.

Partenariat : Françoise DELMAS informe l'assistance que la Caisse Locale de Crédit Agricole de Laroquebrou est disposée à aider les Clubs et Associations qui en font la demande à l'occasion des manifestations ou actions qu'elles organisent. Un contact sera pris avec la Banque en début d'année.

Monsieur le Maire, Guy MESPOULHES, a clôturé l'Assemblée Générale en rappelant combien le club cyclotouriste était important pour la vie de la Commune. Il a noté sa bonne gestion et la disponibilité des bénévoles. En toute discrétion et depuis longtemps, il participe par son action au maintien si recherché aujourd'hui du lien social entre les générations.

Un apéritif convivial préparé par Marc, a été servi, suivi d'un repas au Relais du Musée.